



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr

**Le dialogue entre élus de Saint-Yaguen et la SEPANSO a tourné court.  
Une première dans l'histoire de la SEPANSO !  
Communiqué en date du 18 juillet 2019**

Depuis le mois de décembre 2018 la tension monte dans la commune de Saint-Yaguen. Plusieurs administrés se sont inquiétés auprès du maire à propos d'un projet d'implantation d'une antenne relais à proximité des habitations. Il a été répondu qu'une réunion publique serait organisée afin d'informer les habitants de la commune sur ce projet. Une telle réunion n'a pas été organisée avant la prise de décision du Conseil municipal

En fait la commune a répondu favorablement à une demande d'ATC France, qui n'est pas un opérateur, mais un constructeur d'infrastructures pouvant accueillir les antennes relais d'opérateurs de télécommunications.

A juste titre, il est reproché aux élus de ne pas avoir informé la population afin de recueillir leurs réactions au projet avant que le Conseil municipal ne prenne sa décision.

Le maire a invité le président de la Fédération SEPANSO Landes à le rencontrer en présence de ses adjoints. Georges Cingal, accompagné de Pierre Boulet, administrateur, et trois adhérents de la commune, sont donc venus ce jour en mairie à 9h30 pour prendre connaissance des documents dont la communication avait été demandée le 13 juin.

Le président de la SEPANSO rappela les termes de la Convention d'Aarhus et de la Charte de l'Environnement (élément de la Constitution de la République Française) : les citoyens ont droit à l'accès à l'information, à la participation... La démocratie participative doit être autre chose que des mots !

Dès le départ il fut clair que les élus ne changeraient pas d'avis puisqu'ils justifiaient la décision du Conseil municipal sur des expertises dont ils ne pouvaient fournir aucun compte rendu et dont ils reconnaissaient qu'il n'y en avait pas eu. Le maire indiquait que la Convention signée entre ATC et la commune comportait une clause de confidentialité...

Georges Cingal et Pierre Boulet, attaqués en tant que personnes, mais aussi en tant que responsables associatifs, mirent fin à ce dialogue de sourds en quittant la salle de réunion avec les trois personnes qui les accompagnaient : « *C'est la première fois dans l'histoire de la SEPANSO qu'une telle situation se produit !* »

La SEPANSO s'adressera donc à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs qui tranchera sur la demande de transmission de documents adressée au maire de la commune le 13 juin.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>